

UNIVERSITÉ DE NANCY

SÉANCE DE RENTRÉE

DE

L'UNIVERSITÉ

DE NANCY

24 NOVEMBRE 1904

UNIVERSITÉ DE NANCY

SÉANCE DE RENTRÉE

DE

L'UNIVERSITÉ

DE NANCY

24 NOVEMBRE 1904

NANCY

IMPRIMERIE DE L'EST, 51, RUE SAINT-DIZIER

—
1905

R A P P O R T

DE

M. BLONDEL, Doyen de la Faculté de Droit

SUR LA SITUATION ET LES TRAVAUX DE LA FACULTÉ

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1903-1904

MONSIEUR LE RECTEUR,
MESSIEURS,

Depuis un certain nombre d'années, le chiffre des étudiants de la Faculté de droit n'avait varié que dans des proportions insensibles. Il était difficile, d'ailleurs, qu'il en fût autrement ; car étroitement limitée de trois côtés par la frontière, ayant à lutter de l'autre contre l'attraction de l'Université voisine de Dijon, et surtout contre celle de Paris, dont l'action rayonne jusqu'au département de la Meuse, notre Faculté ne peut espérer que le courant, depuis longtemps canalisé, se développe d'une façon quelque peu appréciable.

Pourtant l'année 1903-1904 a été marquée par un accroissement assez sensible dans le nombre de nos élèves, ainsi qu'il résulte des chiffres qui vont suivre.

INSCRIPTIONS. EXAMENS. GRADES.

Inscriptions. — Le nombre des élèves en cours d'études a été de 374, dont 359 Français et 15 étrangers. Il avait été, en 1902-1903, de 333 ; l'augmentation porte sur la première année de licence et sur les aspirants au certificat de capacité.

C'est la ville de Nancy qui, avec les départements de la circonscription académique, fournit la plus forte partie de ce contingent ainsi qu'il résulte du tableau ci-dessous :

	1902-1903	1903-1904
Ville de Nancy	114	125
Département de Meurthe-et-Moselle (moins Nancy)...	70	74
— de la Meuse	49	54
— des Vosges.....	49	56
Soit, pour le ressort académique.....	282	319
Autres départements	37	40
Alsace-Lorraine.....	4	»
Bulgarie.....	2	6
Grand-Duché de Luxembourg.....	4	6
Roumanie	2	1
Allemagne.....	1	1
Autriche-Hongrie.....	1	»
Serbie	»	1
Total.....	333	374

Le total des inscriptions trimestrielles s'est élevé à 719, soit 179.75 par trimestre (1).

Il convient d'y ajouter onze immatriculations concernant 4 Français et 7 étrangers.

Les inscriptions aux conférences facultatives ont atteint, pour les deux semestres, le chiffre de 153,

Soit pour le 1 ^{er} semestre	85
Et pour le second semestre.....	68

153

inférieur de cinq unités à celui de l'année précédente (2).


(1) Relevé des inscriptions par années d'études et par trimestres.

Inscriptions	Novembre 1903	Janvier 1904	Mars 1904	Mai 1904	Totaux pour l'année	Moyenne par trimestre
Capacité.....	29	21	13	42	105	26.25
1 ^{re} année.....	73	59	30	73	259	63.75
2 ^e année.....	29	27	26	44	126	31.50
3 ^e année.....	35	29	29	48	141	35.25
4 ^e année.....	23	23	22	24	92	23.00
Totaux.....	189	159	140	231	719	179.75

(2) Relevé des étudiants inscrits aux conférences facultatives.

	1 ^{er} semestre 1903-1904	2 ^e semestre 1903-1904
1 ^{re} année.....	28	13
2 ^e année.....	14	13
3 ^e année.....	22	21
4 ^e année.....	26	19
Totaux.....	85	68

Examens et grades. — La Faculté a conféré 98 grades, savoir :

Baccalauréat	39
Licence.....	34
Doctorat { Sciences juridiques.....	5
{ Sciences politiques et économiques... ..	40
Certificat de capacité  droit.....	10
	98

Soit trois de plus qu'en 1902-1903.

Le nombre total des épreuves, subies en vue des grades d'Etat, s'est élevé à 317 (contre 286 en 1902-1903), dont 251 admissions et 66 ajournements, soit 79,17 p. 100 (admissions) en regard de 20,83 p. 100 (ajournements) ; la moyenne proportionnelle des admissions a légèrement baissé, si on la compare à la moyenne de l'année précédente. La baisse porte surtout sur les candidats au certificat de capacité (10 reçus sur 19 présentés, au lieu de 11 sur 14 présentés), et sur les candidats au 1^{er} examen de baccalauréat en droit (session de novembre, 7 admis sur 17 présentés, au lieu de 13 admis sur 14 présentés à la session de novembre de l'année précédente).

Voici d'ailleurs, suivant la nature des examens, les années d'études et les sessions, les détails statistiques dont les chiffres ci-dessus présentent le résumé d'ensemble :

Session de juillet 1904

Relevé des examens de baccalauréat et de licence subis dans la session de juillet 1904 (1) :

(1) Relevé des examens de baccalauréat et de licence subis dans la session de juillet 1903.

Nature des épreuves	NOMBRE DES				PROPORTION P. 100 DES	
	candidats	épreuves	admissions	ajournements	admissions	ajournements
1 ^{er} examen de baccalauréat	36	36	27	9	75 »	25 »
2 ^e examen de baccalauréat	28	»	»	»	»	»
1 ^{re} partie.....	»	28	24	4	85,71	14,29
2 ^e partie.....	»	28	28	»	100 »	»
Examen de licence.....	22	»	»	»	»	»
1 ^{re} partie (épreuve écrite,	»	21	18	3	85,71	14,29
examen oral)	»	18	17	1	94,44	5,56
2 ^e partie, examen oral...)	»	22	18	4	81,82	18,18
	86	153	132	21	86,87	13,73

Nature des épreuves	NOMBRE DES				PROPORTION p. 100 des	
	candi- dats	épreu- ves	admis- sions	ajourne- ments	admis- sions	ajourne- ments
1 ^{er} examen de baccalauréat.	40	40	30	10	75 »	25 »
2 ^e examen de baccalauréat.	36	»	»	»	»	»
1 ^{re} partie.....	»	36	29	7	80.56	19.44
2 ^e partie.....	»	31	29	2	93.53	6.45
Examen de licence.....	33	»	»	»	»	»
1 ^{re} partie (épreuve écrite...)	»	32	28	4	87.50	12.50
(examen oral...)	»	29	28	1	97.17	2.83
2 ^e partie, examen oral...	»	32	29	3	90.62	9.38
	<u>109</u>	<u>200</u>	<u>173</u>	<u>27</u>	<u>86.50</u>	<u>13.50</u>

Relevé des boules distribuées aux examens de baccalauréat et de licence subis dans la session de juillet 1904 :

Nature des boules.	Nombre.	Proportion p. 100.
Boules blanches.....	83	15.26
— blanches-rouges...	130	23.90
— rouges.....	235	43.20
— rouges-noires.....	76	13.97
— noires.....	20	3.67
	<u>544</u>	<u>100</u>

Dans la session de juillet 1903, les boules distribuées aux examens avaient été réparties de la manière suivante :

Nature des boules.	Nombre.	Proportion p. 100.
Boules blanches.....	87	20.14
— blanches-rouges...	141	32.64
— rouges.....	142	32.87
— rouges-noires.....	46	10.65
— noires.....	16	3.70
	<u>432</u>	<u>100</u>

Session de novembre 1903

Relevé des examens de baccalauréat et de licence subis dans la session de novembre 1903 (1) :

Nature des épreuves	NOMBRE DES				PROPORTION p. 100 des	
	candi- dats	épreu- ves	admis- sions	ajourne- ments	admis- sions	ajourne- ments
1 ^{er} examen de baccalauréat.	47	47	7	40	41.18	7.14
2 ^e examen de baccalauréat.	43	»	»	»	»	»
1 ^{re} partie.....	»	43	9	4	69.23	30.77
2 ^e partie.....	»	9	9	»	100	»
Examen de licence.....	9	»	»	»	»	»
1 ^{re} partie {	»	7	7	»	100	»
épreuve écrite ..	»	8	7	4	87.50	42.50
examen oral ..	»	8	8	»	100	»
2 ^e partie, examen oral ...	»	8	8	»	100	»
	39	62	47	15	75.81	24.19

Relevé des boules distribuées aux examens de baccalauréat et de licence, pendant la session de novembre 1903 (2) :

Nature des boules	Nombre	Proportion p. 100
Boules blanches	5	2.75
— blanches-rouges...	26	14.28
— rouges.....	95	52.20
— rouges-noires.....	42	23.08
— noires.....	44	7.69
	182	100 »

(1) Pour la session de novembre 1902, la proportion des admissions avait été que de 93.59 pour cent contre 4.41 pour cent d'ajournements.

(2) Relevé des boules distribuées aux examens de baccalauréat et de licence pendant la session de novembre 1902 :

Nature des boules	Nombre	Proportion p. 100
Boules blanches.....	20	10.47
— blanches-rouges..	35	18.32
— rouges.....	99	51.83
— rouges-noires...	33	17.27
— noires.....	4	2.09
	191	99.98

Relevé des examens de doctorat subis pendant l'année scolaire 1903-1904 (1) :

Nature des épreuves	NOMBRE DES			PROPORTION p. 100 des	
	épreuves	admis- sions	ajourne- ments	admis- sions	ajourne- ments
<i>Doctorat</i>					
Ancien régime					
Thèse.....	»	»	»		
<i>Doctorat</i>					
Sciences juridiques					
1 ^{er} examen de doctorat...	17	10	7	58.82	41.18
2 ^e examen de doctorat...	15	10	5	66.67	33.33
Thèse.....	5	5	»	100 »	»
<i>Doctorat</i>					
Sciences politiques et économiques					
1 ^{er} examen de doctorat...	9	8	4	88.89	11.11
2 ^e examen de doctorat...	14	12	2	85.71	14.29
Thèse.....	10	10	»	100 »	»
<i>Doctorat, 2^e mention</i>					
Examen.....	1	1	»	400 »	»
	71	56	45	78.87	21.13

Relevé des boules distribuées aux examens de doctorat (2) :

Nature des boules	Nombre	Proportion p. 100
Boules blanches.....	110	50 »
— blanches-rouges...	68	31.91
— rouges.....	39	17.73
— rouges-noires.....	3	1.36
— noires.....	»	»
	220	100 »

(1) En 1902-1903, ces proportions avaient été de 72.31 pour cent (admissions), contre 27.69 pour cent (ajournements).

(2) En 1902-1903, le relevé des boules donnait les chiffres suivants :

Nature des boules	Nombre	Proportion p. 100
Boules blanches.....	97	45.75
— blanches-rouges..	64	30.19
— rouges.....	47	22.17
— rouges-noires...	4	1.89
— noires.....	»	»
	212	100 »

Relevé des boules distribuées aux examens de capacité :

Nature des boules.	Nombre.	Proportion p. 100.
Boules blanches.....	1	1.32
— blanches-rouges...	11	14.47
— rouges.....	26	34.24
— rouges-noires.....	23	30.26
— noires.....	45	49.74
	<hr/> 76	<hr/> 100 »

Le niveau des examens de capacité a été sensiblement inférieur à celui accusé par les chiffres de l'année dernière, en ce sens que les boules blanches n'entrent dans le total que pour une proportion de 1,32 p. 100, tandis que l'an dernier elles y figuraient pour 8,93 ; la proportion des boules blanches-rouges est restée à peu près la même, tandis que les noires, qui en 1902-1903 représentaient 3,57 p. 100, sont montées à 19,74 p. 100.

Les épreuves de licence présentent, dans leur ensemble, des moyennes à peu près semblables aux précédentes.

Pour les épreuves de doctorat, la moyenne a continué à se relever. J'ai à signaler dix admissions avec éloge, au lieu de sept l'an dernier et quatre l'année précédente ; deux éloges spéciaux ont été décernés à MM. Krœl, au 1^{er} examen de doctorat (sciences juridiques), et Reibel, au 2^e examen du même doctorat. MM. Gubian et Lavraue ont remporté l'éloge au 1^{er} examen (sciences juridiques), ainsi que M. Deligny au 1^{er} examen et MM. Berlet, Coanet, Deybach et Garnier au 2^e examen (sciences politiques et économiques). Enfin, M. Binet a obtenu l'éloge spécial à l'examen unique pour la seconde mention (sciences politiques et économiques).

Quinze thèses de doctorat ont été soutenues et suivies d'admission.

Elles se répartissent ainsi :

Sciences juridiques.....	5
Sciences politiques et économiques...	10

Ces chiffres étaient respectivement, pour 1902-1903, de 7 et 3.

Deux de ces épreuves ont mérité la mention éloge spécial, avec la mention très bien ; quatre la mention bien.

Ce sont ;

Mention « éloge spécial. »

Les thèses pour le doctorat juridique de MM. Binet : « *La femme dans le ménage. Etude sur la nature de ses pouvoirs d'après la pratique et la législation contemporaine* » et Thiébault : « *Le privilège de masculinité et le droit d'aînesse en Lorraine et Barrois.* »

Mention « très bien »

La thèse de M. Gérard, pour le doctorat politique et économique : « *Les cessions déguisées de territoire.* »

Mention « bien. »

Les thèses pour le doctorat juridique de MM. Heitzmann : « *Des clauses d'inaliénabilité en dehors des cas prévus par la loi* », et Petit : « *De l'application du principe de la déduction des dettes aux successions d'époux.* »

Les thèses pour le doctorat politique et économique de MM. Franck : « *Le monopole de l'alcool* », et Gomien : « *La politique douanière de Colbert.* »

ENSEIGNEMENT ET PERSONNEL.

Par arrêté du 10 août 1903, M. May, professeur de droit romain, a été chargé, pour l'année scolaire 1903-1904, d'un cours de droit romain à la Faculté de droit de Paris. — Un arrêté du 14 novembre 1903 a chargé M. Michon, professeur d'histoire du droit à la Faculté de Poitiers, des fonctions d'agrégé et du cours de droit romain laissé vacant par la délégation ci dessus de M. May.

Par arrêté du 7 novembre 1903, M. Liégeois, professeur de droit administratif, a obtenu un congé pour l'année scolaire 1903-1904 ; un autre arrêté du 22 mars 1904 l'a admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Enfin, par décret en date du 26 juillet 1904, M. Liégeois a été nommé chevalier de la Légion d'honneur. La Faculté de

droit et l'Université de Nancy tout entière applaudirent à cette distinction, par laquelle le Gouvernement de la République a voulu récompenser, à l'heure de la retraite, les longs et excellents services de M. Liégeois, que nous sommes heureux de compter encore comme des nôtres, grâce aux liens de l'honorariat.

Nous aurions désiré nous attacher à titre définitif M. Ebren, dont nous avons pu apprécier, pendant l'année 1903-1904, la science solide et sûre, l'enseignement clair, précis et nourri; nous le souhaitions d'autant plus que M. Ebren avait, dès l'abord, conquis toutes nos sympathies. Malheureusement des raisons d'un caractère tout à fait personnel ont décidé M. Ebren à se rapprocher de la région où, avant d'entrer dans l'Enseignement supérieur, il avait parcouru toute sa carrière. Il a sollicité et obtenu le poste d'agrégé à la Faculté de droit de Montpellier; notre souvenir et nos vœux le suivent dans sa nouvelle résidence et nous ne doutons pas qu'il s'y fasse apprécier et estimer aussi promptement qu'à Nancy.

Pour le remplacer, M. le Ministre de l'Instruction publique a délégué, pour l'année scolaire 1904-1905, M. Nézard dans l'emploi de chargé de cours (arrêté du 26 juillet 1904). M. Nézard nous arrive précédé d'une réputation qui nous fait entrevoir en lui, dans la chaire de Droit administratif, un digne successeur à M. Ebren. Nous lui réservons le meilleur accueil et nous avons la certitude que son enseignement justifiera les promesses de son dernier concours d'agrégation.

PROMOTIONS.

M. Binet a été promu de la 3^e à la 2^e classe (ancienneté), par arrêté du 13 janvier 1904.

ASSESEUR DU DOYEN.

M. Binet a été nommé assesseur du Doyen, par arrêté du 15 avril 1904.

DÉCANAT.

Enfin, M. Blondel a été nommé Doyen pour une durée de trois ans, en vertu d'un arrêté du 30 juillet 1904.

Les enseignements complémentaires seront occupés pendant l'année 1904-1905 par les mêmes professeurs que l'an dernier, sauf que M. Michon a été, par arrêté du 26 juillet, chargé du cours d'Histoire des doctrines économiques en remplacement de M. Liégeois.

R. BLONDEL.
